

République d'Haïti

BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT (BMPAD)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AOIO)

No: GOH-BMPAD- 2122-F-AOIO-001

Institution : **BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT (BMPAD)**

Pays : **Haïti**

Objet : **Fourniture de 7, 000,000.00 barils de produits pétroliers et services connexes**

Financement: **État Haïtien (Trésor Public)**

N° de contrat : **GOH-BMPAD-2122-F-AOIO-001**

Date limite de soumission : 17 JANVIER 2022

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2021-2022, le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD), institution autonome rattachée au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) lance un appel d'offres pour la fourniture de sept millions barils de produits pétroliers répartis en trois (3) lots distincts :

- Lot 1 : Deux millions six cent vingt-cinq mille (2, 625,000.00) barils d'Essence (Mogas 95);
- Lot 2 : Cinq cent vingt-cinq mille (525,000.00) barils de carburéacteur (Jet Fuel) ;
- Lot 3 : Trois millions huit cent cinquante mille (3, 850,000.00) barils de Gasoil (Diesel).

La livraison sera échelonnée sur sept mois à compter du 1^{er} mars 2022. En d'autres termes, les produits seront livrés au fur et mesure de la survenance des besoins par l'émission de bons de commande à raison de deux bons de commande par mois. Les quantités à livrer à chaque bon de commande seront quasi fermes ou pourront subir de légers changements dans l'ordre de 10% à la hausse ou à la baisse. Les quantités à livrer à chaque bon de commande se présentent comme suit :

- Lot I: 187,500.00 barils d'Essence (Mogas 95)
- Lot II : 37,500.00 barils de carburéacteur (Jet Fuel)
- Lot III : 275,000.00 barils de diesel (Gasoil)

Un fournisseur pourra soumissionner pour un (1), deux (2) lots ou les trois (3) lots, et pourra se voir attribuer les trois lots si son offre est évaluée la mieux-disante pour chacun des lots séparément.

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les fournisseurs nationaux en règle avec le fisc et à tous les fournisseurs internationaux régulièrement constitués.

Le dossier complet dudit appel d'offres peut être consulté au Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement du lundi au vendredi de 9 heures 30 a.m. à 3 heures 30 p.m ou retiré contre le paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de Dix Mille et 00/100 (10,000.00) gourdes ou son équivalent en USD payable par chèque de direction émis à l'ordre de «Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement» ou par virement bancaire sur le compte du Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement qui sera précisé suite à une requête adressée à travers le courriel indiqué ci-après : passation.marche@bmpad.ht.

Les offres doivent être présentées conformément aux instructions spéciales aux soumissionnaires (ISS) et accompagnées d'une **garantie bancaire** de soumission de deux (2) pour cent (2%) du montant de la soumission. La garantie de soumission se présentera sous forme de chèque de direction émis à l'ordre de « Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement » ou d'une lettre de crédit irrévocable émise par une banque établie en Haïti ou à l'étranger, valable pour cent vingt (120) jours à

partir de la date d'ouverture des plis. La lettre de crédit, le cas échéant, doit être présentée suivant le formulaire figurant à la section VII du dossier d'appel d'offres.

Les garanties de soumission seront retournées au plus tard trente jours calendaires après la date d'échéance de la période de validité des offres pour les offres non retenues et après la notification du marché validé pour chaque offre retenue.

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) pourra confisquer la garantie de soumission et rejeter la soumission en cas de survenance d'un ou de plusieurs des cas suivants :

- a) si le soumissionnaire rétracte son offre pendant la durée de validité de la soumission indiquée dans les Instructions Spéciales aux Soumissionnaires (ISS).
- b) si le soumissionnaire retenu s'abstient :
 - i. de signer le contrat après son attribution par le BMPAD ;
 - ii. de fournir une garantie de bonne exécution à titre de condition préalable à l'entrée en vigueur du contrat susceptible d'être attribué au soumissionnaire.

Les offres doivent obligatoirement contenir la liste des bénéficiaires effectifs. Est réputé bénéficiaire effectif, toute personne physique détenant au moins 25% de la propriété d'une entité juridique ou ayant la capacité d'influencer les grandes décisions d'une entité juridique ou encore exerçant un contrôle par le biais d'une chaîne de contrôle ayant plusieurs constructions juridiques.

Les offres devront parvenir ou être remises au bureau du BMPAD contre un accusé de réception, le lundi 17 janvier 2022, à midi (12 heures 00) au plus tard. L'ouverture des plis se fera le même jour à 12h30 au même endroit (BMPAD) en présence des soumissionnaires intéressés.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date prévue pour le dépôt des offres.

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Toute question relative au présent appel d'offres devra être soumise par écrit à l'attention du Directeur Général du BMPAD aux adresses indiquées ci-dessous.

Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD)
#3, Rue Vacomy, Belvil
Téléphone : (+509) 2915-1400
www.bmpad.gouv.ht
Courriel: passation.marche@bmpad.gouv.ht

Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR
Directeur Général

